

Compte rendu du conseil d'école du 5 novembre 2013

Présents : Mme Richard, Mme Saillier, Mme Touchard, Mme Guimbaud, Mme Beaudrin, Mme Lièvre, Mme Guibert et Mme Barbier.

Excusés : Mr Beaudiffier, Mme Gohin, Mme Khireche.

1-Attributions du conseil d'école

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il participe à l'élaboration du projet d'école et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école.

Ainsi, il s'occupe :

- des actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux,
- de l'utilisation des moyens alloués à l'école,
- des conditions d'intégration des enfants handicapés,
- des activités périscolaires,
- de la restauration scolaire.

Le conseil d'école donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

Les dates prévues pour les prochains conseils d'école sont le 17/02/14 et le 13/06/14.(sous réserve de modification liées à des demandes institutionnelles).

Les comptes rendus des conseils d'école seront disponibles sur le site de l'école à l'adresse <http://sites86.ac-poitiers.fr/st-secondin>

2-Bilan de la rentrée 2013

- **Effectifs** classe de Mme Barbier : 4 GS / 8 MS / 7 PS / 4 TPS (rentrée de janvier 2014)

Classe de Mme Lièvre et Mme Ingrand (les lundis) : 2 CP / 7 CE1 / 8 CE2(le matin)

classe de Mme Guibert : 8 CE2(l'après-midi) / 6 CM1 / 7 CM2

Les horaires de classe n'ont pas changé : 8h30 – 11h30 le matin et 13h30-16h30 l'après midi. Cette année, les APC (activités pédagogiques complémentaires) ont remplacé l'aide personnalisée. Les APC se déroulent sur deux créneaux de 30 minutes les mardis et vendredis de 11h30 à 12h. Sur la 1^{ère} période, ce temps a été utilisé pour apporter une aide méthodologique ou une aide spécifique aux élèves qui en avaient besoin. Sur la 2^{ème} période les enseignantes ont proposé des activités en lien avec le projet d'école (cuisine, vidéo et bricolage) qui permettent de travailler des compétences en français et en mathématiques autrement. Les enseignantes feront un bilan en fin de cette deuxième période mais pensent déjà alterner ces deux fonctionnements sur les trois prochaines périodes.

- **Mise en conformité des écoles.** Les écoles ont reçu un texte de mise en conformité des écoles. Ce texte demande que chaque école affiche la charte de la laïcité et que chaque école dispose d'un fronton sur lequel doit être inscrit la devise « Liberté, égalité, fraternité » et d'un drapeau français. Mme Guibert a transmis la demande à la mairie.

3-Règlement intérieur

Quelques modifications sont apportées. Les horaires de l'aide personnalisée sont enlevés et remplacés le mardi et le vendredi par les aides pédagogiques complémentaires de 11h30 à 12h.

Le paragraphe sur la notion de non prise en compte des régimes alimentaires à la cantine est supprimé. La prise de médicament à l'école reste soumise à la mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Le règlement intérieur est validé par le conseil d'école.

4-Rythmes scolaires pour la rentrée 2014.

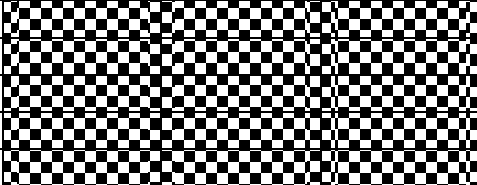
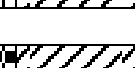
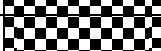
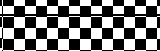
Les représentants de parents émettent le regret de ne pas pouvoir rester sur un rythme de 4 jours d'école.

Le Conseil municipal va se réunir fin novembre pour envisager les propositions de fonctionnement.

Mme Guibert rappelle les contraintes pour envisager un emploi du temps :

- un temps de classe ne dépassant pas 5h30
- une demi-journée de classe ne dépassant pas 3h30
- une pause le midi n'étant pas inférieure à 1h30
- une cohérence entre les horaires de 2014 d'entrée et de sortie de l'école avec les horaires actuels.

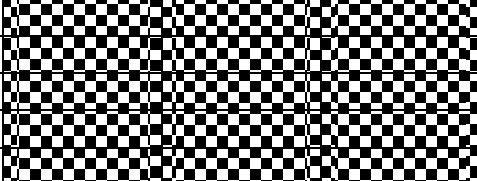
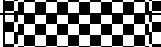
Deux emplois du temps sont imaginés :

	8h30	11h30	12h	13h30	14h30	15h45	16h30
lundi							
Mardi							
Mercredi							
Jeudi							
vendredi							

 Temps de classe

 APC

 Activités périscolaires

	8h30	11h30	12h	13h30	14h30	15h	15h30	16h30
lundi								
Mardi								
Mercredi								
Jeudi								
vendredi								

Pour les membres du conseil d'école, la deuxième proposition semble plus adéquate pour mettre en place des activités sportives ou culturelles, la plage horaire de 45 minutes de la première proposition semblant beaucoup trop courte. Elle est cependant soumise à dérogation, l'amplitude horaire du lundi et de jeudi étant de 6 h.

Les représentants de parents s'interrogent sur la fatigabilité des enfants, sujet souvent abordé avec leur entourage. Ils pensent également que ces nouveaux emplois du temps vont perturber gravement l'organisation des parents qui travaillent. Beaucoup de questions se posent : Est-ce qu'il y aura un repas à la cantine le mercredi ? Est-ce qu'il y aura un bus qui viendra de Saint Maurice pour récupérer les enfants dont les parents travaillent et qui vont cette année au centre de loisirs ? Est-ce que les parents qui ne souhaitent pas mettre leurs enfants aux activités périscolaires bénéficieront d'une garderie gratuite pour ces derniers jusqu'à 16h30 ?

5-Activités pour l'année 2013-2014

- La piscine est reconduite avec deux créneaux entiers pour chaque classe.

- Les élèves des classes élémentaires assisteront encore cette année à trois projections d'école et cinéma au cinéma de Gençay. Les élèves de la classe maternelle iront également 1 ou 2 fois au cinéma. La classe de cycle 3 assistera à une projection spéciale du film « Sur le chemin de l'école ».
- **Cycle 3** : L'équitation continue au centre équestre de Saint Secondin au printemps.
Madame Guibert a inscrit sa classe à un projet en partenariat avec la LPO (ligue de la protection des oiseaux) sur les landes du Poitou. Ce projet a pour but de sensibiliser les enfants à l'évolution historique de ce milieu. Deux sorties sont prévues sur site afin d'apprendre à prendre le temps de regarder autour de soi. Les enfants vont également travailler sur les réseaux alimentaires et sur les différents habitats. Une artiste naturaliste participera aussi à ce projet. Elle se rendra sur site à différentes saisons pour dessiner. Ces travaux seront exposés dans les mairies des écoles participant au projet. Madame Guibert proposera donc un volet artistique sur « dessiner à la manière des naturalistes ». Le collège de Gençay participant lui-même à ce projet, un partenariat ou un échange sera donc éventuellement possible.
- **Cycle 2** : Les CP et CE1 bénéficieront d'une activité judo avec un intervenant sur la période entre la Toussaint et Noël.
Madame Ingrand a inscrit sa classe le lundi à un projet musique en partenariat avec l'école de musique et le centre culturel de la Marchoise. Madame Sabourin, intervenant musique, viendra sur certaines séances tout au long de l'année dans le but de réaliser un spectacle vers la fin de l'année.
Dans la classe les élèves travailleront aussi autour des contes et légendes avec en fin d'année une sortie à Poitiers sur le thème de la chasse aux dragons ainsi qu'une visite au musée Sainte Croix.
- **Cycle 1** : Les élèves de maternelle travailleront cette année sur le thème des princesses et des chevaliers. La sortie de fin d'année s'inclura dans ce projet avec la visite d'un château.

6-Travaux réalisés.

La prise dans la classe de Madame Guibert a été posée. Les rideaux de la salle de motricité ont été installés.

Madame Richard a commandé un nouveau tulipier pour mettre dans le parterre ainsi que des fleurs pour la cour.

La secrétaire
Mme Barbier

La présidente
Mme Guibert